



Un troupeau de chameaux, Niger, Alhassane Assilila.

Les rapports d'activité 2001 du Groupe BANK OF AFRICA sont illustrés de photographies. Depuis les années 90, le monde découvre une nouvelle richesse. Celle de la photographie artistique africaine jusque là quasiment ignorée. Un art qui existe pourtant depuis longtemps, car l'Afrique compte de talentueux portraitistes. Mais un art en évolution, car la vision des photographes est invitée, par cette reconnaissance nouvelle, à s'étendre bien au-delà du portrait.

## Le mot du Directeur Général



L'année 2001 aura encore été pour la Côte d'Ivoire une année difficile au plan économique, les efforts du pays étant consacrés, pour l'essentiel, à remplir les conditionnalités requises à une reprise de l'aide internationale.

Malgré ce contexte, la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE a su maintenir un rythme de progression soutenu de son activité, comme en témoigne le taux d'accroissement de son bilan de + 22,6%.

Favorisé, à la fin du 1er semestre 2001, par l'ouverture d'un nouveau Siège social moderne et spacieux, l'élargissement de la clientèle s'est étoffé au fil des mois, amenant le niveau des ressources à 33 milliards de FCFA à fin 2001, en hausse de + 23% par rapport à décembre 2000. Cette bonne performance s'est traduite par une amélioration de la part de marché, laquelle est passée de 2,8% à 3,4%, au cours de la période.

L'évolution des concours dispensés à la clientèle a connu une croissance de +12%, plus limitée que celle des ressources, dans le souci d'une amélioration de la qualité de nos risques.

Cette tendance répond aussi à une stratégie volontariste de rééquilibrage rapide du volume des ressources et des emplois, permettant un plus grand respect de la réglementation prudentielle.

L'évolution positive de l'activité de la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE, conjuguée à une bonne maîtrise des charges d'exploitation, s'est traduite par une augmentation du résultat brut d'exploitation de + 29%, sur l'année sous revue.

Ce bon résultat a permis, nonobstant la constitution de provisions pour risques généraux, d'assurer une rentabilité nette d'un niveau équivalent à celui de l'exercice précédent, malgré la persistance d'efforts d'assainissements importants, répondant à d'exigeants critères de qualité du portefeuille.

L'ouverture de nouvelles Agences en 2002 et l'éligibilité de la Côte d'Ivoire à des programmes d'aides multilatérales laissant entrevoir des perspectives de reprise économique seront de nature à permettre à la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE de poursuivre son expansion.

S'appuyant sur une bonne image auprès du public et sur le dynamisme de ses équipes, la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE est maintenant armée pour devenir, dans les prochaines années, une institution de référence au sein du système bancaire ivoirien.

**Réné FORMEY de SAINT LOUVENT**

Directeur Général



## Faits marquants

Au cours de l'année 2001

### Janvier

- Prise de participation à hauteur de 3,3% au capital de la BANK OF AFRICA - SENEGAL.

### Avril

- Participation à Ouagadougou aux 5èmes rencontres BANK OF AFRICA 2001 pour les cadres du réseau.

### Juin

Ouverture au public du nouveau Siège Social.

### Septembre

- Participation à Cotonou aux Rencontres BANK OF AFRICA 2001 pour les Administrateurs du réseau.
- Nomination d'un nouveau Directeur Général.

### Octobre

- Délivrance d'une garantie de 2 milliards de FCFA au profit de la BOA-BENIN, dans le cadre de son emprunt obligataire.
- Franchissement du seuil de 30 milliards de FCFA pour la collecte des dépôts de la clientèle.

### Décembre

- Fermeture de l'Agence SMGL à Abidjan ;
- Adhésion au réseau mondial d'échanges par Swift.

## Chiffres clés

Au 31/12/2001 — En millions de F CFA

Activité	
Dépôts *	32 792
Créances *	37 046

Résultat	
Produit Net Bancaire *	3 830
Charges de fonctionnement *	2 042
Résultat Brut d'Exploitation *	1 708
Résultat Net *	219
Coefficient d'exploitation (%)	55,0

Structure	
Total Bilan *	56 393
Fonds Propres après répartition *	2 171
Fonds Propres/Total Bilan (%)	3,9
Effectif moyen pendant l'exercice	63

(\*) En millions de F CFA

## Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, de 8 membres, est actuellement composé comme suit :

- M. Paul DERREUMAUX, Président
- BANK OF AFRICA - BENIN (BOA-BENIN), représentée par M. François TANKPINOU, Administrateur
- CAURIS INVESTISSEMENT, représentée par M. Christian ADOVELANDE, Administrateur
- SIDAM, représentée par M. MEITE SOULEYMANE, Administrateur
- STAMVIE, représentée par M. François Xavier AKA ELLOH, Administrateur
- M. Ousmane DAOU (AFRICAN FINANCIAL HOLDING - AFH), Administrateur
- M. Léon NAKA, Administrateur
- M. Francis SUEUR, Administrateur

## Répartition du capital

Au 31/12/2001, la répartition du capital s'établit comme suit :

AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)	64,7%
BANK OF AFRICA - BENIN (BOA-BENIN)	6,8%
Actionnaires Nationaux	12,3%
Société Financière Internationale (SFI)	6,9%
Cauris Investissement	7,0%
Autres	2,3%

## **Rapport du Conseil d'Administration**

à l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 avril 2002 pour l'exercice social 2001.

Mesdames,

Messieurs,

Le Conseil d'Administration de votre Banque vous a réuni, ce jour, en Assemblée Générale Ordinaire, pour soumettre à votre approbation le Bilan et le Compte de Résultat de l'exercice 2001 de la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE (BOA-COTE D'IVOIRE).

Le rapport qui vous est soumis comporte deux parties :

- un aperçu du cadre économique et financier de l'exercice 2001 ;
- une analyse des Comptes de Bilan et de Résultat de l'exercice 2001.

## **Le cadre économique et financier de l'exercice 2001**

En début d'année 2002, l'observation de l'évolution de l'économie mondiale confirme le ralentissement de la croissance observé au cours de l'année précédente. Cette tendance s'explique par " l'atterrissage en douceur " de l'économie américaine, après un cycle de croissance exceptionnel. La baisse subséquente de la demande aux Etats-Unis, amplifiée par le recul des importations asiatiques, a affecté le commerce mondial de façon significative.

Le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) aux Etats-Unis est de l'ordre de 26,6% en 2001, soit un taux inférieur de plus de 1,3 point au taux remarquable enregistré en 2000.

Dans la zone Euro, le taux de croissance a baissé de 0,6 point, pour être réduit à 1,8%, en raison de l'important repli de la demande intérieure, surtout en Allemagne, et des répercussions, plus fortes que prévu, de la réduction de l'activité mondiale.

Au Japon, la récession se poursuit, avec un PIB en baisse de plus de 0,5% pour l'année 2001.

Ce ralentissement a été accentué par les événements du 11 septembre 2001, malgré les dispositions prises par l'administration américaine. La maîtrise du cours du pétrole et la baisse des taux directeurs en Europe et aux Etats-Unis devraient néanmoins permettre une reprise au premier semestre 2002.

En Afrique, l'examen de la situation économique de la zone de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) se traduit par un fléchissement de l'activité, en liaison avec la persistance de la faiblesse des cours internationaux des matières premières exportées par les états membres et avec les conséquences négatives des pressions inflationnistes enregistrées dans la plupart des pays de la zone, notamment du fait de la hausse des prix des produits céréaliers. En effet, l'inflation, mesurée par l'indice

harmonisé des prix à la consommation, a augmenté de 4,1% en variation moyenne au cours de l'année 2001, contre 1,8% l'année précédente.

Sur le marché des changes, le Dollar marque le pas par rapport à l'Euro depuis le mois de juillet. En revanche, le Yen et la Livre sterling se déprécient respectivement vis à vis de l'Euro de 1,5% et 0,8% par rapport à l'année 2000.

Sur les marchés financiers, les taux nominaux des capitaux à long terme sont en baisse aux Etats-Unis, en France, en Allemagne et au Japon. Cependant, les taux nominaux sur le marché court terme sont en hausse dans la zone européenne, alors qu'ils sont en recul aux Etats-Unis et au Japon.

Dans ce cadre international difficile, l'économie ivoirienne a évolué en 2001 dans un environnement national qui s'inscrit dans le prolongement des tendances observées au cours de l'année 2000.

Elle ne connaît pas encore de véritable regain et l'industrie comme le commerce ont été perturbés en raison des données socio-politiques du début d'année. On note par ailleurs un recul dans le secteur agricole d'exportation, à l'exception du cacao et du coton. Ainsi, la plupart des cours des matières premières de la Côte d'Ivoire restent orientés à la baisse, à l'exception des prix du cacao et du sucre. On observe également une réduction des cours du café, de l'huile de palme et du caoutchouc naturel, ce dernier n'ayant vu ses cours remonter qu'à partir de 2002.

Au plan macro-économique, l'activité s'est améliorée au second semestre 2001 après un premier semestre déprimé et, globalement, l'économie ivoirienne s'est stabilisée en 2001.

Pour la période sous revue, on notera une croissance du PIB négative de - 0,9% contre - 2,4% en 2000 et un taux d'inflation de + 4% en moyenne annuelle.

L'année 2001 a été marquée par ailleurs par la reprise graduelle des relations entre la Côte d'Ivoire, l'Union Européenne et le Fonds Monétaire International (FMI).

Celui-ci a mis en œuvre un programme intérimaire, nommé " staff monitored program " pour la période de juillet à décembre 2001, avec pour objectifs :

- de restaurer la confiance dans la gestion macro-économique nationale et d'établir une base d'appréciation pour la reprise d'un programme bénéficiant de l'appui du FMI, dans le cadre d'un accord FRPC (Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance),
- d'assainir et de stabiliser les finances publiques grâce à un budget sécurisé,
- de mettre en œuvre des réformes structurelles concernant les filières café et cacao, les secteurs de l'énergie et des hydrocarbures ainsi que le secteur financier, notamment la Caisse Autonome d'Amortissement,
- de normaliser les relations avec la communauté financière internationale.



La reprise du dialogue avec les institutions de Bretton Woods permet d'espérer de meilleures perspectives pour l'économie ivoirienne au cours de l'année 2002.

Au plan des échanges extérieurs, les échanges se sont contractés de 11% en volume, en rapport avec la diminution des ventes de cacao et de café, tandis que les importations s'inscrivent en hausse de 0,9%. Le solde commercial ressort positif à 499,00 milliards de FCFA contre 552,2 milliards de FCFA à fin juin 2000, soit une baisse de - 9,6%.

Pour les finances publiques, l'amélioration des recettes totales est essentiellement imputable à l'enregistrement d'une plus value de 15,7 milliards de FCFA au niveau des rentrées fiscales. Dans le même temps, on constate une sous consommation des crédits budgétaires, en rapport avec l'adoption tardive du budget. En conséquence, le solde budgétaire s'établit à 31,7 milliards de FCFA pour un déficit prévu de 46,7 milliards de FCFA, permettant ainsi à l'Etat d'amorcer un désengagement vis à vis de ses créanciers intérieurs.

Les données provisoires relatives à la situation monétaire font état d'une reconstitution des avoirs extérieurs nets. Ils compensent la réduction des crédits intérieurs, induisant une amélioration de la masse monétaire. Les taux d'intérêts restent globalement stables, à l'exception du taux interbancaire, en augmentation.

Le marché financier reste morose, en rapport avec l'évolution générale de l'économie ivoirienne et le climat socio-politique national. L'indice composite et l'indice des dix meilleures valeurs de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) ont perdu respectivement 7,3% et 7,9% par rapport à l'année précédente. La capitalisation composite et la valeur transigée accusent ainsi des baisses respectives de 8,25% et 29,8%, en comparaison avec l'exercice 2000. Dans le même temps, le nombre d'entreprises cotées est passé 41 unités au premier semestre 2001, à 39 au second semestre de la même année.

Si au cours de l'année 2001, aucun signe tangible de reprise économique ne s'est manifesté, les conditions d'une évolution favorable prochaine ont néanmoins progressivement été mises en œuvre. L'année 2001 s'est donc achevée sur des perspectives sensiblement plus favorables que celles observées à la fin de l'exercice précédent.

## **Analyse des comptes de bilan et de résultat de l'exercice 2001**

Le total du bilan de la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE (BOA-COTE D'IVOIRE) à la fin de l'exercice 2001 s'est élevé à 56 324 571 793 FCFA, en progression de + 22,4% par rapport à l'exercice précédent.

Ses principales caractéristiques sont une forte progression, malgré une conjoncture peu favorable, et la préservation d'un rendement satisfaisant.

Les ressources de la clientèle représentent 58,2% du total du bilan et atteignent à fin 2001 32 792 millions de FCFA, en hausse de + 24,6% par rapport à décembre 2000.

Une variation d'une ampleur comparable est constatée dans la catégorie des ressources émanant des organismes institutionnels et des correspondants bancaires.

Cette évolution positive s'est également manifestée par une accélération du rythme des ouvertures de comptes, en hausse de + 61% par rapport à l'exercice 2000, permettant ainsi au fonds de commerce de la Banque de s'étoffer.

A la clôture de l'exercice étudié, la part de marché de la BOA-COTE D'IVOIRE en termes de ressources collectées s'établit à 3,4%, en amélioration de 17% par rapport au 31 décembre 2000.

Les crédits à la clientèle ont connu une évolution plus mesurée que celle des ressources : toutes catégories de concours confondues, ils se sont élevés au 31 décembre dernier à 45 689 millions de FCFA, en progression de 13,6% au regard de l'exercice antérieur.

Même si ces chiffres demeurent encore modestes en comparaison de la masse totale des concours dispensés par les opérateurs bancaires ivoiriens, ils témoignent d'une forte implication de la BOA-COTE D'IVOIRE, tout particulièrement pour ce qui concerne les engagements directs, qui représentent à eux seuls en 2001 les trois quarts de nos concours, avec 34,5 milliards de FCFA en fin d'année sous revue.

Ces résultats méritent d'être d'autant plus soulignés que la BOA-COTE D'IVOIRE ne porte que peu d'engagements dans le secteur des matières premières agricoles.

En ligne avec l'évolution du bilan, les produits d'exploitation ont enregistré une forte croissance de + 18,5% et ont dépassé, avec un montant de 5 565 millions de FCFA, le seuil symbolique des 5 milliards de FCFA. Si les produits issus de nos placements entrent pour 7,5% dans le total des produits d'exploitation, à l'instar de l'exercice précédent, ce sont essentiellement les produits générés par les crédits et les opérations avec la clientèle qui ont permis de réaliser cette performance.

Les intérêts sur crédits se sont en effet élevés à 4 174 millions de FCFA, tandis que les commissions atteignaient 658 millions de FCFA, en parfaite adéquation avec les objectifs prévus pour l'exercice 2001.

Fait notable, le montant des commissions couvre à lui seul, à concurrence de 112%, les charges salariales de la Banque.

Les charges d'exploitation se sont chiffrées à 3 777 millions de FCFA au cours de l'exercice sous revue. Elles ont pu être contenues à l'intérieur des prévisions budgétaires.

Le coût des ressources entre pour 46% dans le total de ces charges, la différence étant le fait des frais généraux et salariaux.

La BOA-COTE D'IVOIRE a programmé des investissements propres à assurer un développement équilibré de son activité. Au cours de l'année 2001, ceux-ci ont essentiellement concerné son parc informatique, notamment les matériels et les logiciels, ainsi qu'une participation financière dans le capital de la BANK OF AFRICA - SENEGAL.

Le ratio immobilisations nettes sur fonds propres reste en dessous de 50%, autorisant à la Banque une marge de progression relativement importante.

Une bonne maîtrise de la croissance des charges, conjuguée à une hausse deux fois plus

importante des produits d'exploitation a apporté une amélioration sensible du résultat brut d'exploitation, en progrès de + 400 millions de FCFA, qui atteint 1 788 millions de FCFA en fin d'exercice sous revue avant dotation aux amortissements.

La rentabilité de la BOA-COTE D'IVOIRE a donc nettement augmenté au cours de l'exercice étudié, grâce, en particulier, à la mise en place de concours nouveaux, induisant des intérêts supplémentaires.

Ce résultat notable a toutefois été fortement obéré, d'une part, en raison de la nécessité d'affecter à la dotation pour créances en souffrance d'importantes provisions, comme ce qui avait déjà été réalisé lors de l'exercice précédent et, d'autre part, par un vol à main armée perpétré dans l'une de nos Agences. Cette agression n'a bénéficié que d'un remboursement partiel de la part des assureurs, laissant à la charge de notre compte d'exploitation un montant de 165 millions de FCFA.

La prise en compte de la dotation pour créances en souffrance, celle pour risques bancaires généraux, d'un montant de 155 millions de FCFA, ainsi qu'un encours net de produits et charges exceptionnelles positif de 105 987 105 FCFA, conduit à un résultat avant impôts de 462 102 927 FCFA pour l'année sociale 2001.

Après paiement de l'impôt sur les bénéfices, d'un montant de 242 941 476 FCFA, le bénéfice net final est arrêté à 219 161 451 FCFA, en baisse de - 3,08% par rapport à la fin de l'exercice précédent.

Au vu de ce bénéfice, le Conseil d'Administration propose aux actionnaires :

- la distribution d'un dividende par action de 10% augmenté d'un dividende exceptionnel de 5% ;
- la constitution de réserves facultatives à hauteur de 25 000 000 FCFA qui viendront s'ajouter à la réserve légale, représentant 15% du bénéfice annuel réalisé.

Les fonds propres de la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE ne seront pas affectés par cette répartition, qui permettra à chaque actionnaire de disposer d'une rémunération deux fois supérieure aux meilleurs placements à terme offerts sur la place.

Ces résultats ont été obtenus en dépit d'une conjoncture économique peu propice, grâce à la disponibilité, la compétence et l'enthousiasme d'un personnel motivé et solidaire, qu'il convient de remercier. Ce comportement, à la base du développement de l'institution, est apprécié par une clientèle exigeante, dont la BOA-COTE D'IVOIRE s'emploie à s'attacher la fidélité.

Pour l'année 2002, notre stratégie commerciale consistera à multiplier les points de collecte des ressources, par l'ouverture souhaitée de deux nouvelles Agences. Ces investissements seront complétés par l'offre de produits nouveaux, tels que des distributeurs automatiques de billets ou la gestion à distance des comptes par la clientèle.

Nous sommes convaincus que l'ensemble des actionnaires apportera toute sa confiance et son soutien déterminé à la réalisation des objectifs de développement de la BOA-COTE D'IVOIRE.

Nous vous remercions pour votre attention.

## ***Rapport des commissaires aux comptes***

sur l'exercice clos le 31 décembre 2001.

## ***Rapport général des commissaires aux comptes***

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2001 :

- les vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne ;
- le contrôle des comptes annuels de la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE (BOA-CI), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- le respect de la réglementation bancaire ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## ***Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne***

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

Nous n'avons pas d'observation significative à formuler sur le fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne au 31 décembre 2001.

## ***Opinion sur les comptes annuels***

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de modalités d'évaluation de la provision pour risques bancaires généraux

qui fait l'objet d'une information spécifique dans le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée.

## **Respect de la réglementation bancaire**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire.

Nous devons porter à votre attention les informations suivantes :

- Le ratio de fonds propres sur risques s'établit à 5,53% au 31 décembre 2001 pour un minimum réglementaire de 8%.
- Le ratio de structure du portefeuille de la banque est de 0,29% au 31 décembre 2001 alors que le minimum réglementaire est de 60%. Il convient de noter que cette situation résulte des difficultés d'obtention des accords de classement auprès de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).
- Le ratio de liquidité s'établit au 31 décembre 2001 à 63,49% alors que le minimum réglementaire pour ce ratio est fixé à 75%.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur le respect par la BOA-CI des dispositions de la réglementation bancaire au 31 décembre 2001.

## **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi sur les sociétés commerciales.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Abidjan, le 4 avril 2002

### **Les Commissaires aux comptes**

Mazars Et Guérard :

Armand Fandohan  
Expert comptable diplômé

Ernst Et Young :

Christian Marmignon  
Expert comptable diplômé

## ***Rapport spécial des commissaires aux comptes***

sur l'exercice clos le 31 décembre 2001

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte uniforme du traité de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique (GIE) du 17 avril 1997, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte uniforme.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes entre la Banque et l'un des Administrateurs, Directeur Général ou Directeur Général Adjoint, ou entre la Banque et toute autre entreprise dont l'un des Administrateurs serait propriétaire, associé en nom, gérant, Administrateur ou Directeur (art. 438).

Cette réglementation ne porte pas sur les opérations courantes conclues à des conditions normales (art. 439).

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, conformément à l'article 35 de la loi bancaire du 25 juillet 1990, nous devons vous rendre compte de tous les prêts consentis par la Banque à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires ou associés ou aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article 438 de l'Acte uniforme.

## ***Au titre de l'article n° 440 de l'acte uniforme de l'OHADA***

### **Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice sous revue**

En application de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GID, nous avons été informé que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec la société AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)

Modalités :

- Emprunts subordonnés à la garantie de bonne fin des crédits en souffrance de BANORIENT S.A. et de BANORABE Holding S.A., cédés à AFH : 20 500 000 FRF, soit 2 050 000 000 FCFA.
- Dépôt nanti de BANORABE Holding S.A., cédé à AFH pour un montant de 5 755 774,08 FRF, soit 575 577 408 FCFA, destiné à couvrir une perte de montant équivalent relative aux créances héritées de BANAFRIQUE et cédées à la BOA-CI.

Après les remboursements effectués, dont 1 952 429,54 FRF (195 242 954 FCFA) au cours de l'exercice 2001, le solde du compte est nul à la clôture de cet exercice.

## **Avec la société AFH - Services**

**Assistance technique** : La BOA-CI a signé avec la société AFH - Services une convention d'assistance technique.

La charge supportée par la BOA-CI durant l'exercice 2001 au titre de cette convention s'élève à 169 600 053 FCFA HT.

## **Avec la société SCI OLYMPE**

**Modalités** : Contribution de BOA-CI au financement de la construction de son siège social.

Le solde débiteur de compte courant s'élève à 1 049 millions de FCFA au 31 décembre 2001. Ce compte courant n'a pas été rémunéré en 2001.

## **Avec la société AFH OCEAN INDIEN**

**Modalités** : Contribution de la BOA-CI à la participation de la holding AFH Océan Indien au capital de la BOA-MADAGASCAR.

Le solde débiteur du compte courant s'élève à 83,5 millions de FCFA au 31 décembre 2001. Ce compte courant n'a pas été rémunéré en 2001.

## **Au titre de l'article n° 35 de la loi 90 018 du 27/07/199**

Les conventions citées au titre de l'article 35 de la loi 90-018 du 27 juillet 1990 ont été relevées à l'issue de nos contrôles. Elles ont été conclues dans des conditions analogues à celles généralement pratiquées par la Banque à sa clientèle et ses correspondants.

## **Avec la société BOA-BENIN**

La BOA-CI a conclu avec la BOA-BENIN diverses conventions relatives à des emprunts interbancaires. L'encours de ces prêts au 31 décembre 2001 s'élève à 8 600 000 000 FCFA. Des charges d'intérêts ont été constatées sur l'exercice pour un montant de 360 138 050 FCFA.

Un dépôt de garantie de 1 milliard de FCFA a été effectué par la BOA-CI au profit de la BOA-BENIN en liaison avec les obligations émises par BOA-BENIN. Ce dépôt est rémunéré au taux de 5% l'an.



Quatre prêts interbancaires ont été contractés avec la BOA-BENIN pour 2,6 milliards de FCFA qui ont occasionné des produits d'intérêts de 119 125 000 FCFA.

Par ailleurs, la BOA-BENIN a bénéficié d'une garantie de la BOA-CI à première demande à hauteur de 2 milliards de FCFA dans le cadre des obligations émises par la BOA-BENIN. La commission est fixée à 0,5% l'an.

### **Avec la société AFH**

La société AFH a accordé une contre-garantie de 1 milliard de FCFA à la BOA-CI qui est adossée à la garantie de 2 milliards de FCFA accordée par cette filiale à la BOA-BENIN, dans le cadre de l'emprunt obligataire émis par celle-ci.

### **Avec la société BOA-NIGER**

Deux emprunts interbancaires à court terme de 500 millions de FCFA et de 1 000 millions de FCFA ont été contractés auprès de la BOA-NIGER. Ils sont rémunérés au taux de 5,5% l'an et ont engendré des charges d'intérêts pour 11,5 millions de FCFA au titre de l'exercice 2001.

### **Avec le Fonds de Garantie des Investissements en Afrique de l'Ouest " GARI S.A. "**

La BOA-CI a signé avec la société GARI S.A. une convention de prêt de 500 millions de FCFA portant intérêts au taux de 7% l'an.

L'encours au 31 décembre 2001 s'élève à 545 millions de FCFA. Ces emprunts ont engendré des charges d'intérêts de 35 millions de FCFA.

### **Avec la société Cauris Investissements**

Une convention a été signée entre la BOA-CI et la société Cauris Investissements portant sur un prêt de 500 millions de FCFA, rémunéré au taux de 7% l'an.

Les charges d'intérêts enregistrées dans les comptes de l'exercice 2001 au titre de cet emprunt s'élèvent à 35 millions de FCFA.

Abidjan, le 4 avril 2002

### **Les Commissaires aux comptes**

Mazars Et Guérard :

Armand Fandohan  
Expert comptable diplômé

Ernst Et Young :

Christian Marmignon  
Expert comptable diplômé

## Bilan

Bilan comparé des deux derniers exercices (en F CFA).

### Actif

Actif	Exercice 2000	Exercice 2001
Caisse	1 861 513 835	998 943 440
Créances interbancaires	6 549 938 946	11 127 961 782
• A vue	3 949 938 946	8 527 931 782
· Banque centrale	932 894 432	2 482 529 132
· Trésor public, CCP	1 047 459	1 015 834
· Autres établissements de crédit	3 015 997 055	6 041 416 816
• A terme	2 600 000 000	2 600 000 000
Créances sur la clientèle	33 631 087 228	37 046 086 362
• Portefeuille d'effets commerciaux	4 452 069 529	5 123 903 023
· Crédits de campagne	157 317 438	
· Crédits ordinaires	4 294 752 091	5 123 903 023
• Autres concours à la clientèle	13 032 847 575	14 531 145 026
· Crédits de campagne	1 902 476	312 577 660
· Crédits ordinaires	13 030 945 099	14 218 567 366
• Affacturage		
Crédit-bail et opérations assimilées		
Titres de placement	1 110 524 110	1 116 524 110
Immobilisations financières	319 241 226	519 241 226
Immobilisations financières mises en équivalence		
Immobilisations incorporelles	11 612 705	54 942 485
Immobilisations corporelles	203 664 939	382 194 727
Actionnaires et associés		
Autres actifs	2 184 453 324	3 498 437 041
Comptes d'ordre et divers	126 333 704	1 648 940 902
Ecart d'acquisition		
<b>Total de l'actif</b>	<b>45 998 370 017</b>	<b>56 393 272 075</b>

Hors Bilan	Exercice 2000	Exercice 2001
Engagements donnés		
• Engagements de financement	573 657 030	1 574 339 512
· En faveur d'établissements de crédit		
· En faveur de la clientèle	573 657 030	1 574 339 512
• Engagements de garantie	9 029 383 019	9 850 338 883
· D'ordre d'établissements de crédit	297 610 512	272 001 382
· D'ordre de la clientèle	8 731 772 507	9 578 337 501
• Engagements sur titres		

## Passif

Passif	Exercice 2000	Exercice 2001
Dettes interbancaires	13 276 147 652	15 836 255 868
• A vue	2 702 712 495	2 636 473 307
· Autres établissements de crédit	2 702 712 495	2 636 473 307
• A terme	10 573 435 157	13 199 782 561
Dettes à l'égard de la clientèle	26 312 162 398	32 791 906 860
• Comptes d'épargne à vue	253 948 316	404 473 807
• Comptes d'épargne à terme		
• Bons de caisse	1 100 000 000	1 192 555 137
• Autres dettes à vue	13 456 305 744	18 119 835 385
• Autres dettes à terme	11 502 207 338	13 075 042 531
Dettes représentées par un titre		
Autres passifs	1 088 569 791	2 365 107 442
Comptes d'ordre et divers	1 004 511 501	1 014 026 057
Ecart d'acquisition		
Provisions pour risques et charges	311 381	311 381
Provisions réglementées		23 105 146
Fonds affectés	2 245 242 954	2 050 000 000

Fonds pour risques bancaires généraux	58 388 457	190 660 987
Capital	1 100 000 000	1 100 000 000
Primes liées au capital		
Réserves	671 689 278	795 609 987
Écarts de réévaluation		
Report à nouveau	14 909 545	7 126 896
Résultat de l'exercice	226 138 060	219 161 451
Total du passif	45 998 370 017	56 393 272 075

Hors bilan	Exercice 2000	Exercice 2001
Engagements reçus		
• Engagements de financement		
· Reçus d'établissements de crédit		
• Engagements de garantie	8 896 034 466	13 963 206 614
· Reçus d'établissements de crédit	8 821 034 466	8 943 739 604
· Reçus de la clientèle	75 000 000	5 019 467 010
• Engagements sur titres		

## Résultat

Comptes de résultat comparés des deux derniers exercices (en F CFA)

## Charges

Charges	Exercice 2000	Exercice 2001
Intérêts et charges assimilées	1 546 858 994	1 696 662 769
• Sur dettes interbancaires	698 694 754	875 603 951
• Sur dettes à l'égard de la clientèle	848 039 740	820 936 318
• Sur dettes représentées par un titre		
• Autres intérêts et charges assimilées	124 500	122 500
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées		
Commissions	28 282 590	11 154 782
Charges sur opérations financières	26 431 722	27 55 943
• Charges sur titres de placement	2 411 750	
• Charges sur opérations de change	24 019 972	3 605 877
• Charges sur opérations de hors bilan		23 450 066
Charges diverses d'exploitation bancaire		
Frais généraux d'exploitation	1 704 291 106	2 041 851 216
• Frais de personnel	473 880 364	586 979 061
• Autres frais généraux	1 230 410 742	1 454 872 155
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	63 464 413	80 123 715
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan	1 277 329 131	1 082 733 123
Excédent des dotations sur les reprises du fonds pour risques bancaires généraux		
Charges exceptionnelles	8 951 836	119 419 239
Pertes sur exercices antérieurs	53 798 235	56 040 973
Impôts sur les bénéfices	93 029 890	242 941 476
Bénéfice	226 138 050	219 161 451
<b>Total des charges</b>	<b>4 998 575 977</b>	<b>5 577 144 687</b>

## Produits

Produits	Exercice 2000	Exercice 2001
Intérêts et produits assimilés	3 662 661 034	4 453 561 013
• Sur créances interbancaires	234 021 070	279 706 690
• Sur créances sur la clientèle	3 428 639 964	4 173 854 323
• Sur titres d'investissement		
• Autres intérêts et produits assimilés		
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		
Commissions	561 815 889	657 671 009
Produits sur opérations financières	357 351 596	360 400 309
• Produits sur titres de placement	111 753 692	105 178 327
• Dividendes et produits assimilés	6 075 000	35 100 000
• Produits sur opérations de change	26 509 200	32 956 169
• Produits sur opérations de hors bilan	213 013 704	187 165 813
Produits divers d'exploitation bancaire		93 689 143
Produits généraux d'exploitation	112 190 881	
Reprises d'amortissements et de provisions sur immobilisations		
Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors bilan		
Excédent des reprises sur les dotations du fonds pour risques bancaires généraux	267 763 123	
Produits exceptionnels	119 507	268 777
Profits sur exercices antérieurs	36 673 947	11 554 436
Pertes		
Total des produits	4 998 575 977	5 577 144 687

## Produits et Charges

Produits & Charges	Exercice 2000	Exercice 2001
Intérêts et produits assimilés	3 662 661 034	4 453 561 013
• Sur créances interbancaires	234 021 070	279 706 690

• Sur créances sur la clientèle	3 428 639 964	4 173 854 323
• Autres intérêts et produits assimilés		
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		
Intérêts et charges assimilées	1 546 858 994	1 696 662 769
• Sur dettes interbancaires	698 694 754	875 603 951
• Sur dettes à l'égard de la clientèle	848 039 740	820 936 318
• Autres intérêts et charges assimilées	124 500	122 500
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées		
Marge d'intérêt	2 115 802 040	2 756 898 244
Produits de commissions	561 815 889	657 671 009
Charges de commissions	28 282 590	11 154 782
Résultat net des commissions	533 533 299	646 516 227
Résultats nets sur		
• Opérations sur titres de placement	111 753 692	105 178 327
• Dividendes et opérations assimilées	6 075 000	35 100 000
• Opérations de change	24 097 450	29 350 292
• Opérations de hors bilan	188 993 732	163 715 747
Résultat net sur opérations financières	330 919 874	333 344 366
Autres produits d'exploitation bancaire	112 190 881	93 689 143
Autres charges d'exploitation bancaire		
Autres produits d'exploitation non bancaire		
Autres charges d'exploitation non bancaire		
Frais généraux d'exploitation	-1 704 291 106	-2 041 851 216
• Frais de personnel	-473 880 364	-586 979 061
• Autres frais généraux	-1 230 410 742	-1 454 872 155
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	-63 464 413	-80 123 715
Reprises sur amortissements et provisions sur immobilisations		
Résultat brut d'exploitation	1 324 690 575	1 708 473 049
Résultat net des corrections de valeur	-1 277 329 131	-1 082 733 123
Excédent net des dotations et reprises sur FRBG	267 763 123	
Résultat courant (avant impôt)	315 124 567	625 739 926

# BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE

Rapport annuel - Exercice 2001

Résultat exceptionnel	-8 832 329	-119 150 462
Résultat sur exercices antérieurs	-17 124 288	-44 486 537
Impôts sur les bénéfices	-63 029 890	-242 941 476
Résultat net de l'exercice	226 138 060	219 161 451



## Résolutions

### Première résolution

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2001, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

Cet exercice 2001 se solde par un bénéfice de FCFA 219 161 451 après une dotation aux amortissements de FCFA 80 123 175, une provision pour risques généraux de FCFA 155 377 676 et après paiement de l'impôt sur les bénéfices de FCFA 242 941 476.

En outre, l'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission et du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions visées par l'article 440 de l'acte uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), approuve sans réserve le dit Rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus à tous les membres du conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux au cours de l'exercice 2001.

Elle donne également quitus aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours du même exercice.

### Deuxième résolution

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation comme suit de la totalité du bénéfice net de l'exercice et du report à nouveau antérieur.

	En F CFA
Résultat de l'exercice	219 161 451
Réserve légale	32 874 218
Report a nouveau antérieur	7 126 896
Dividendes (10 % du capital)	110 000 000
Dividendes exceptionnels (5 % du capital)	55 000 000
Réserve facultative	25 000 000
Nouveau report à nouveau	3 414 129

## ***Troisième résolution***

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale décide que, après règlement à l'Etat de l'Impôt sur le Revenu des valeurs Mobilières (IRVM) aux taux de 12% sur le dividende brut, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net d'impôt correspondant à une rémunération de FCFA 1320 par action de FCFA 10.000. Le paiement de ce dividende s'effectuera au Siège Social à compter du 1er juin 2002 par estampillage du coupon n° 5 de l'action remise à chaque actionnaire

## ***Quatrième résolution***

L'Assemblée Générale confère à tout porteur d'un extrait ou une copie du procès-verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour exécuter les formalités de publication légale.

## Annexes

### 1 Note sur les principes et méthodes comptables

#### 1. Règles, méthodes et principes comptables

Le bilan et le compte de résultat de la BOA-COTE D'IVOIRE ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Bancaire (PCP) applicables aux banques et établissements financiers des pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui est entré en vigueur le 1er janvier 1996, ainsi qu'aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire en Côte d'Ivoire.

##### 1.1. Comptabilisation des produits et charges bancaires

Les intérêts et commissions assimilées sont comptabilisés pour leur montant couru au prorata temporis. Les commissions non assimilées à des intérêts et correspondant à des prestations de services sont enregistrées à la date de réalisation de l'opération.

#### 2. Méthodes et principes comptables appliqués par rubrique

##### 2.1. Créances sur la clientèle

Conformément aux dispositions du plan comptable bancaire, les crédits à la clientèle sont ventilés suivant leur durée initiale définie comme suit :

Crédits à court terme	inférieur à deux ans
Crédits à moyen terme	entre deux et dix ans
Crédits à long terme	supérieur à dix ans.

##### 2.2. Provisions pour dépréciation des créances en souffrances

- Classification des créances en souffrance

Les crédits en souffrance comprennent les créances impayées ou immobilisées, les créances douteuses et litigieuses :

Les créances impayées représentent les échéances impayées depuis 6 mois au plus et n'ayant pas fait l'objet de prorogation de terme ou de renouvellement.

Les créances immobilisées représentent les échéances impayées depuis 6 mois au plus et dont le remboursement, sans être compromis, ne peut être effectué par le débiteur en raison d'obstacles indépendants de sa volonté.

Les créances douteuses et litigieuses sont des créances présentant un risque probable ou certain de non recouvrement.

- Composition des créances douteuses et litigieuses

La BOA-COTE D'IVOIRE a changé de dénomination sociale en 1996 à la suite de la cession au profit du groupe AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) de 86% du capital de l'UBCI-BANAFRIQUE représentant la participation de la BANORABE. Les engagements en souffrance figurant à l'actif du bilan de BOA-COTE D'IVOIRE comprennent les créances douteuses et litigieuses issues de l'ancienne gestion BANAFRIQUE ainsi que celles résultant de la nouvelle gestion de BOA-COTE D'IVOIRE.

- Règles de provisionnement des créances douteuses et litigieuses.

Les créances en souffrance font l'objet d'une provision déterminée au cas par cas. L'instruction n° 94-05 du 16 août 1994 du plan comptable bancaire définit les règles minimales de provisionnement des risques en souffrance. Ces règles ont été modifiées à compter du 1er janvier 2000 par l'instruction n° 2000/01/RB du 1er janvier 2000.

### 2.3. Opérations en devises

Les positions de change sont évaluées aux cours de change officiels de fin de période. Tous les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et figurant au bilan sont donc évalués aux cours de change officiels en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les gains ou pertes de change latents ou définitifs, sont constatés à la fin de chaque période au compte de résultat en contrepartie des comptes de contre-valeur de position de change.

### 2.4. Comptabilisation des opérations d'encaissement

Les opérations d'encaissement pour lesquelles la Banque reçoit des valeurs (effets commerciaux, chèques, avis de prélèvement, titres et coupons) pour présentation au paiement, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, sont enregistrées conformément aux dispositions contenues dans les instructions n° 94-14 du 16 août 1994 du plan comptable bancaire.

Les opérations d'encaissement concernent les effets commerciaux escomptés, les valeurs reçues à l'encaissement avec crédit immédiat et les valeurs reçues à l'encaissement et non disponibles.

Conformément aux dispositions contenues dans les instructions n° 94-14 du 16 août 1994, les valeurs reçues à l'encaissement et non disponibles sont enregistrées dans des comptes de hors bilan.

### 2.5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de développement informatique qui sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement sur une durée de 3 ans.

### 2.6. Immobilisation corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition selon le principe du coût historique. Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire, sur la base des taux suivants :

Matériel et outillage d'exploitation	10%
Mobilier d'exploitation	20%
Matériel de transport	33%
Matériel informatique	20%

Agencement, installations	10%
Matériel et mobilier de logement	10%

## 2.7. Provisions réglementées

Le montant de cette rubrique correspond à la provision spéciale pour risque afférent aux opérations de crédit à moyen et long terme dont la constitution est autorisée par l'article 6-III-C-F du Code Général des impôts. La Banque BOA-COTE D'IVOIRE a utilisé la faculté de comptabiliser cette provision depuis l'exercice clos le 31/12/1998.

Le montant de la dotation annuelle aux provisions fiscalement déductible est limitée à 5% du bénéfice comptable et le montant global de la provision ne peut excéder 5% du montant total de l'encours des crédits à long et moyen terme.

## 2.8. Titres de participation

Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation par rapport à leur valeur intrinsèque correspondant à la quote-part de l'actif net détenue.

## 2 Observations sur le bilan

### 2.1 Opérations avec les établissements de crédit

Les échéances des créances et des dettes avec les établissements de crédit s'analysent de la manière suivante :

Echéance	Au 31/12/2000*		Au 31/12/2001*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	6 549	4 671	11 128	6 195
De 1 mois à 3 mois		1 009		1 045
De 3 mois à 6 mois				
De 6 mois à 2 ans		2 496		996
De 2 ans à 5 ans		5 100		6 600
Plus de 5 ans				1 000
Total	6 549	13 276	11 126	15 836

\* En millions de F CFA

### 2.2 Opérations avec la clientèle

#### 2.2.1. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

Echéance	Au 31/12/2000*		Au 31/12/2001*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes

De 0 à 1 mois	19 387	15 656	22 446	28 820
De 1 mois à 3 mois		1 207	70	1 131
De 3 mois à 6 mois		157	197	1 115
De 6 mois à 2 ans	557	8 946	4 665	1 728
De 2 ans à 5 ans	6 949	347	7 006	
Plus de 5 ans	3 817		139	
Créances en souffrance	2 921		2 525	
Total	33 631	26 313	37 048	32 794

## 2.2.2. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

Agents économiques	Au 31/12/2000*		Au 31/12/2001*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Particuliers	2 136	4 033	2 786	4 754
Entreprises privées	31 495	18 176	34 260	23 337
Sociétés d'état et établissements publics		2 000		
Etat et organismes assimilés		2 104	2	4 703
Total	33 631	26 313	37 048	32 794

## 2.2.3. Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation

Nature	Au 31/12/2000*	Au 31/12/2001*
Créances douteuses	4 772	5 086
Provisions pour dépréciation	- 1 851	- 2 561
Créances douteuses nettes	2 921	2 525

\* En millions de FCFA

## 2.3 Immobilisations financières

\* En millions F CFA

Participations	Montant participation*		Capital*	Part BOA
	Brut	Net		
Dans les banques et établissements financiers				
• ACTIBOURSE S.A.	45	45	300	15 %

• BANK OF AFRICA - BENIN	163	163	4 200	14,4 %
• BANK OF AFRICA - SENEGAL	200	200	1 500	13 %
Dans les autres sociétés et société immobilières				
• AISSA SARL	7	7	28	25 %
• AFH -OCEAN INDIEN	12	12	197	6 %
• SCI OLYMPE	90	90	200	45 %
Sous total	109	109		
Total participations	517	517		

## 2.4 Immobilisations incorporelles

Nature	Au 31/12/2000*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2001*
Immobilisations en cours	32			32
Immobilisations brutes	120	21		141
Amortissements cumulés	- 108	- 10		- 118
Total net	44	11		55

## 2.5 Immobilisations corporelles

Nature	Au 31/12/2000*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2001*
Immobilisations brutes				
• Immobilisations brutes				
• Immobilisations en cours		48		48
• Immobilisations d'exploitation	752	201		953
• Immobilisations hors exploitation				
• Immobilisations par réalisation de garantie				
Amortissements				
• Immobilisations en cours				
• Immobilisations d'exploitation	- 549	- 70		- 619
• Immobilisations hors exploitation				
• Immobilisations par réalisation de garantie				
Total net	203	179		382

## 2.6 Autres Actifs/Passifs

## 2.6.1. Autres actifs

Nature	2000*	2001*
Débiteurs divers	1 360	1 376
Valeurs non imputées	18	6
Valeurs à l'encaissement	615	1 547
Valeurs à rejeter en compensation	14	1 763
Dépôts et cautionnement	41	41
Stocks et emplois divers		
Créances rattachées	136	141
<b>Total</b>	<b>2 184</b>	<b>4 874</b>

## 2.6.2. Autres passifs

Nature	2000*	2001*
Dettes fiscales		
Dettes sociales		
Créditeurs divers	589	480
Dettes rattachées	412	229
Divers		
<b>Total</b>	<b>1 001</b>	<b>709</b>

## 2.7 Comptes d'ordre et divers

### 2.7.1. Actif

Comptes d'ordre et divers actif	2000*	2001*
Charges comptabilisées d'avance	7	16
Produits à recevoir	106	239
Divers	13	19
<b>Total</b>	<b>126</b>	<b>274</b>

### 2.7.2. Passif

Comptes d'ordre et divers passif	2000*	2001*
Charges à payer	517	468
Produits perçus d'avance	20	51



Divers	555	2 153
Total	1 092	2 672

\* En millions de FCFA

## 2.8 Provisions pour risques et charges

## 2.9 Capitaux propres

### 2.9.1. Détail des capitaux propres

Nature	Montant Au 31/12/2000*	Affectation résultat*	Autres mouvements*	Montant Au 31/12/2001*
F.R.B.G.	58		133	191
Provision réglementées			23	23
Réserve légale	220	34		254
Réserves règlementées	3			3
Autres réserves	449	90		539
Capital social	1 100			1 100
Report à nouveau	15	- 15	7	7
Résultat 2000	226	- 226		
Résultat 2001			219	219
Total	2 071	- 117	382	2 336

### 2.9.2. Le fonds pour risques bancaires généraux

Le fonds pour risques bancaires généraux a été doté comme suit (en millions de F CFA, par année de dotation)

1999	23
2000	11
2001	133

### 2.9.3. Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA – COTE D'IVOIRE s'élève à 1 100 millions de FCFA. Il est composé de 110 000 actions de 10 000 FCFA. La structure de l'actionnariat est la suivante :

Actionnaires	Structure
AFRICAN FINANCIAL HOLDING	64,7%
BOA-BENIN	6,8%
Entreprises Ivoiriennes	9,1%

Particuliers Ivoiriens	3,2%
SFI	6,9%
Particuliers Etrangers	2,3%
Cauris Investissement	7,0%

### 3 Engagements hors bilan

Nature	2000*	2001*
Engagements donnés	9 603	11 424
Engagements reçus	8 896	13 963

### 4 Observations sur le compte de résultat

#### 4.1 Intérêts et produits assimilés

Nature	2000*	2001*
Sur créances interbancaires		
• A vue	16	152
• A terme	218	128
Sur créances de la clientèle		
• Créances commerciales	329	487
• Autres crédits à court terme	240	429
• Comptes ordinaires débiteurs	2 015	2 366
• Crédits à moyen terme et long terme	845	892
Total	3 663	4 454

#### 4.2 Intérêts et charges assimilées

Nature	2000*	2001*
Sur dettes interbancaires		
• A vue	82	204
• A terme	617	673
Sur dettes à l'égard de la clientèle		
• A vue	37	33
• A terme	812	787
Total	1 548	1 697

\* En millions de FCFA

## 4.3 Commissions

Nature	2000*	2001*
Commissions perçues (produits)		
• Sur opérations de trésorerie et interbancaires		
• Sur opérations avec la clientèle	562	658
Commissions versées (charges)		
• Sur opérations de trésorerie et interbancaires	- 29	- 4
• Sur opérations avec la clientèle		- 7
Total	533	647

## 4.4 Frais généraux d'exploitation

### 4.4.1. Frais de personnel

Nature	2000*	2001*
Salaires et traitements	449	515
charges sociales	25	72
Total	474	587

### 4.4.2. Autres frais généraux

Nature	2000*	2001*
Impôts, taxes et versements assimilés	110	135
Redevance de crédit bail	98	91
Loyers	110	145
Entretien et réparations	33	61
Primes d'assurance	69	58
Intermédiaires et honoraires	367	396
Publicité, publications et relations publiques	45	39
Déplacements, missions et réceptions	72	67
Frais postaux et frais de télécommunications	112	140
Achats non stockés de matières et fournitures	124	141
Jetons de présence	7	8

Moins values de cessions		
Autres frais généraux	82	174
Total	1 229	1 455

## 4.5 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Nature	2000*	2001*
Dotations aux amortissements		
• Des immobilisations d'exploitation	63	80
• Des immobilisations hors exploitation		
Reprises		
Total	63	80

## 4.6 Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan

Nature	2000*	2001*
Dotations aux provisions sur créances en souffrance	1 084	1 227
Dotations aux provisions pour dépréciation des éléments d'actif	182	217
Dotations aux provisions pour risques et charges et pertes sur créances irrécouvrables	11	166
Reprises de provisions sur créances en souffrance	- 268	- 517
Reprises de provisions sur autres éléments		
Reprises de provisions pour risques et charges		- 10
Récupérations sur créances amorties		
Total	1 009	1 083

\* En millions de FCFA

## 5 Autres informations

### 5.1 Effectifs moyens

Catégories	2000*	2001*
Cadres expatriés	3	3
Cadres locaux	8	8
Gradés	27	27
Employés	14	14

Personnel non bancaire		
Personnel temporaire	4	5
Total	56	67

## 5.2 Contrevaleur des comptes en devises

Nature	2000*	2001*
Actif		
Opérations de trésorerie		
• Billets et monnaies	3	72
• Correspondants bancaires	2 698	4 376
Valeurs à l'encaissement et divers		
Passif		
Opérations de trésorerie		
• Correspondants bancaires	4	361
• Refinancements		
• Autres sommes dues	2 245	2 050
Opérations avec la clientèle		
• Comptes ordinaires		

## 5.3 Affectation des résultats de l'exercice 2001

Nature	Affectation (F CFA)
Bénéfice	219 161 451
Réserve légale	-32 874 218
Report à nouveau antérieur	7 125 896
Dividendes	-165 000 000
Réserve facultative	-25 000 000
Report à nouveau	3 414 129

## 6 Résultats des cinq derniers exercices

Nature	1 997	1 998	1 999	2 000	2 001

Capital en fin d'exercice					
• Capital social*	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100
• Nombre des actions ordinaires existantes	220 000	110 000	110 000	110 000	110 000
Opérations et résultats de l'exercice*					
• Chiffre d'affaires	2 120	3 067	4 048	4 997	5 586
• Bénéfice avant impôts, amort. et prov.	510	1 101	1 258	289	462
• Impôt sur les bénéfices	3	5	142	63	243
• Bénéfice après impôts, amort. et prov.	437	475	302	226	219
Résultat par action **					
• Après impôts, avant amort. et prov.	2 305	9 970	10 150	2 629	4 201
• Après impôts, amort. et prov.	1 987	4 316	2 745	2 056	1 192
Personnel					
• Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	41	46	49	56	67
• Montant de la masse salariale de l'exercice*	369	414	458	523	538
• Sommes versées au titre des avantages sociaux*	22	22	25	25	27

\* En millions de CFA

\*\* En FCFA